

autel que nous irons nous réunir dans la prière; c'est par sa puissante intercession que nous demanderons au Cœur de Jésus le Triomphe de l'Eglise.

L'Union ne se contente pas d'appeler tous ses membres à Ste. Anne. Elle fait encore appel à toutes les congrégations d'hommes et de jeunes gens, à toutes les sociétés religieuses, à tous les catholiques du pays. Elle prend aussi l'initiative d'un grand pèlerinage exclusivement d'hommes et de jeunes gens, qui partira de Montréal le 30 Juin prochain, dans l'après-midi, à bord du vapeur Canada.

Cet appel, nous n'en doutons point, trouvera beaucoup d'écho au sein de nos pieuses populations et nous aurons la consolation de conduire à Ste. Anne un nombreux bataillon de vaillants soldats de la prière, guidés au combat par leurs chefs naturels, les prêtres directeurs des diverses sociétés et congrégations.

Mgr l'évêque de Montréal, consulté sur ce projet, a bien voulu l'encourager de sa haute approbation.

Nous espérons donc que chaque société religieuse d'hommes ou de jeunes gens sera représentée au pèlerinage par une forte députation; mais il y a une société qui devra s'y trouver au grand complet: c'est l'Union-Allet.

Tous les ans, nous sommes nombreux au rendez-vous désigné pour nos réunions. Cette année, que pas un ne manque à l'appel! Que chacun de nous se fasse un devoir de prendre part à cette grande manifestation religieuse et papale! Zouaves, la consigne est: à Ste. Anne, le 1er Juillet!

INSTRUCTIONS RELATIVES AU PÈLERINAGE.

Les pèlerins de Montréal partiront par le vapeur Canada, de cette ville, le lundi, 30 Juin, à 4 heures P. M.

Le bateau fera escale à Lanoraie, à Sorel, à Trois-Rivières, Batiscan et à Québec pour prendre les Zouaves des différents districts et les autres hommes ou jeunes gens qui voudraient prendre part au pèlerinage.

Les membres des congrégations ou sociétés sont priés de porter leurs insignes; ils seront, autant que possible, accompagnés de la bannière de leurs sociétés.

Les membres de l'Union-Allet ne seront pas en uniforme de zouave, mais devront porter l'insigne de l'Union.

Les prix de passage sont, pour aller et retour:

De Montréal.....	\$2.00
De Lanoraie et Sorel	1.50
De Trois-Rivières et Batiscan.....	1.00
De Québec.....	50

Cabines, 50 centins, aller et retour.

Repas, soit à bord, soit chez les Sœurs, à Ste. Anne, 25 cts.

Le départ de Ste. Anne aura lieu dans l'après-midi du 1er juillet et le Canada devra être de retour à Montréal le 2 juillet, entre 5 et 6 heures du matin.

L'heure et le lieu de l'assemblée générale des Zouaves seront fixés ultérieurement.

Les billets sont en vente aux parloirs du Séminaire de St. Sulpice, de St. Jacques, de St. Joseph, des RR. PP. Oblats à St. Pierre, du Collège Ste. Marie et au Siège de l'Union-Allet.

Ans si bon que grand.

Les journaux catholiques de France ont tous rapporté, à l'envi, les détails plus ou moins circonstanciés d'une audience que Sa Sainteté Léon XIII a daigné accorder à une vingtaine de jeunes ouvriers, du patronage de N. D. de Nazareth, à Paris.

Depuis quatre ans que ces jeunes gens, rêvant au pieux pèlerinage à Rome, ramassaient leurs petites économies pour subvenir aux dépenses de ce voyage. C'est le 5 de mai dernier que ces jeunes gens avaient le bonheur d'être réunis dans l'oratoire de Léon XIII; et avec eux se trouvaient M. de Boursetty, M. Vasseur, directeur du patronage; M. l'abbé Hello, directeur spirituel; le R. P. Lenoir, vicaire général de Mgr l'archevêque de la Nouvelle Orléans; M. l'aumônier du patronage de Boulogne-sur-Mer, et un autre ecclésiastique.

Le Pape s'est revêtu des ornements sacerdotaux, a célébré le saint sacrifice de la messe, a donné la communion aux assistants, sauf aux prêtres; puis, ayant entendu une messe d'actions de grâces, est sorti, disant qu'il recevrait les invités dans le salon qui se trouve entre la salle du Trône et son cabinet de travail.

Là, Léon XIII n'a pas tardé à venir, accompagné de quelques prélats. Il était souriant et paraissait charmé d'avoir à faire cette réception.

Chaque ouvrier avait une carte indiquant son nom, sa profession, la date de son admission au patronage. Passant d'abord devant eux, Sa Sainteté s'arrêtait, disait quelques mots gracieux, s'informait de tout ce qui regardait l'ouvrier.

— Quel est votre salaire, mon enfant? Quelle est la tenue de votre atelier? Etes-vous libre de remplir tous vos devoirs religieux?

Léon XIII s'est approché ensuite d'un jeune homme, qui n'est pas ouvrier, mais étudiant à la Faculté de droit de l'Université catholique de Paris, M. Hello, fils d'un conseiller à la cour d'appel de Paris, et neveu de l'abbé présent à l'audience.

Sa Sainteté a voulu des détails sur les diverses Facultés, sur le nombre des élèves de chacune, et s'est mise à parler avec vivacité de l'intérêt très tendre qu'Elle porte aux Universités catholiques de France.

— Voici trois jeunes ouvriers orphelins. Ils vivent comme internes au patronage, a dit M. Vasseur.

— Eh bien, mes chers, a fait le Pape, dans votre douleur vous avez la consolation du recueillement; vous n'êtes pas troublés par la vie du dehors, et les orphelins ont toujours en Dieu un père, en Marie une mère qui ne les abandonne point et dont nul ne peut leur ravir la tendresse.

Le directeur, M. Vasseur, fournissait des renseignements sur le patronage de Nazareth et sur trois autres patronages de Paris; l'Éme cardinal Nina est entré.

— Monsieur le cardinal, a dit Léon XIII; voyez ces charmantes physionomies françaises: ce sont de jeunes ouvriers chrétiens que la foi et l'amour ont conduits aux pieds de leur Père. Ils sont venus faire leur jubilé à Rome, et je leur ai donné tout à l'heure la sainte communion. Que leur attitude me plait! Que je suis heureux de m'entretenir avec eux et de les bénir!

Alors s'est passée une scène des plus émouvantes. Un